

Communiqué de presse : 10.000^e Titre de compétence délivré ce 15 octobre à Bruxelles

Ce 15 octobre, a reçu des mains du Ministre Rachid Madrane, le 10.000^e Titre de compétence. *Ce jeune chercheur d'emploi* a obtenu ce Titre après avoir réussi une épreuve de validation des compétences « Réaliser l'entretien courant du véhicule » à Bruxelles Formation Industrie. Cette une preuve officielle de ses compétences lui sera utile pour sa recherche d'emploi mais aussi s'il le souhaite dans son parcours de formation.

Une dizaine de candidats bruxellois ont également eu l'honneur de recevoir, ce jour-là, leur(s) Titre de compétence pour les métiers d'Aide-comptable, Technicien Pc et réseau, d'ouvrier boulanger pâtissier, de coiffeur, carreleur ou d'encore d'Employé administratif.

Cette remise de Titre de compétence a eu lieu lors d'une avant-soirée d'information sur la validation des compétences. Les invités pu y assister à une simulation d'épreuve de validation des compétences pour le Conducteur de chariot élévateur. Stocker, déstocker, charger ou décharger des marchandises avec un chariot frontal sont des manœuvres à effectuer en professionnel du métier. Pour Mr Philippe DEGRAEF, représentant du Fonds Social Transport et Logistique et Directeur de Febetra, « les compétences acquises dans la formation et figurant sur un brevet et les compétences mesurées dans les Titres de compétence correspondent aux exigences du métier ; à ce titre on peut donc parler d'équivalence même si chaque document conserve individuellement sa raison d'être ».

Politique transversale, la validation des compétences est organisée à Bruxelles dans 9 secteurs et 11 Centres de validation mis en œuvre par Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale, et le SFPME. Depuis 10 ans, les travailleurs et chercheurs d'emploi, ont la possibilité de faire valider leurs compétences acquises par l'expérience en Wallonie et à Bruxelles. Objectif : obtenir un Titre officiel qui réponde au besoin de leur secteur professionnel et qui est reconnu par les gouvernements francophones. Selon une étude d'impact menée par le bureau d'études Sonecom, 93% des 400 candidats au Titre de compétence interrogés recommandent la validation des compétences. Côté entreprises, 95% des 300 interrogées considèrent que le Titre de compétence est une alternative intéressante pour les personnes sans certification. 69% sont prêts à en faire usage lors d'un recrutement.



Contact et information :

François Robaey

Sébastienne MISONNE - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - GSM : 0495/546.326- s.misonne@bruxellesformation.be.

<http://www.validationdescompetences.be>